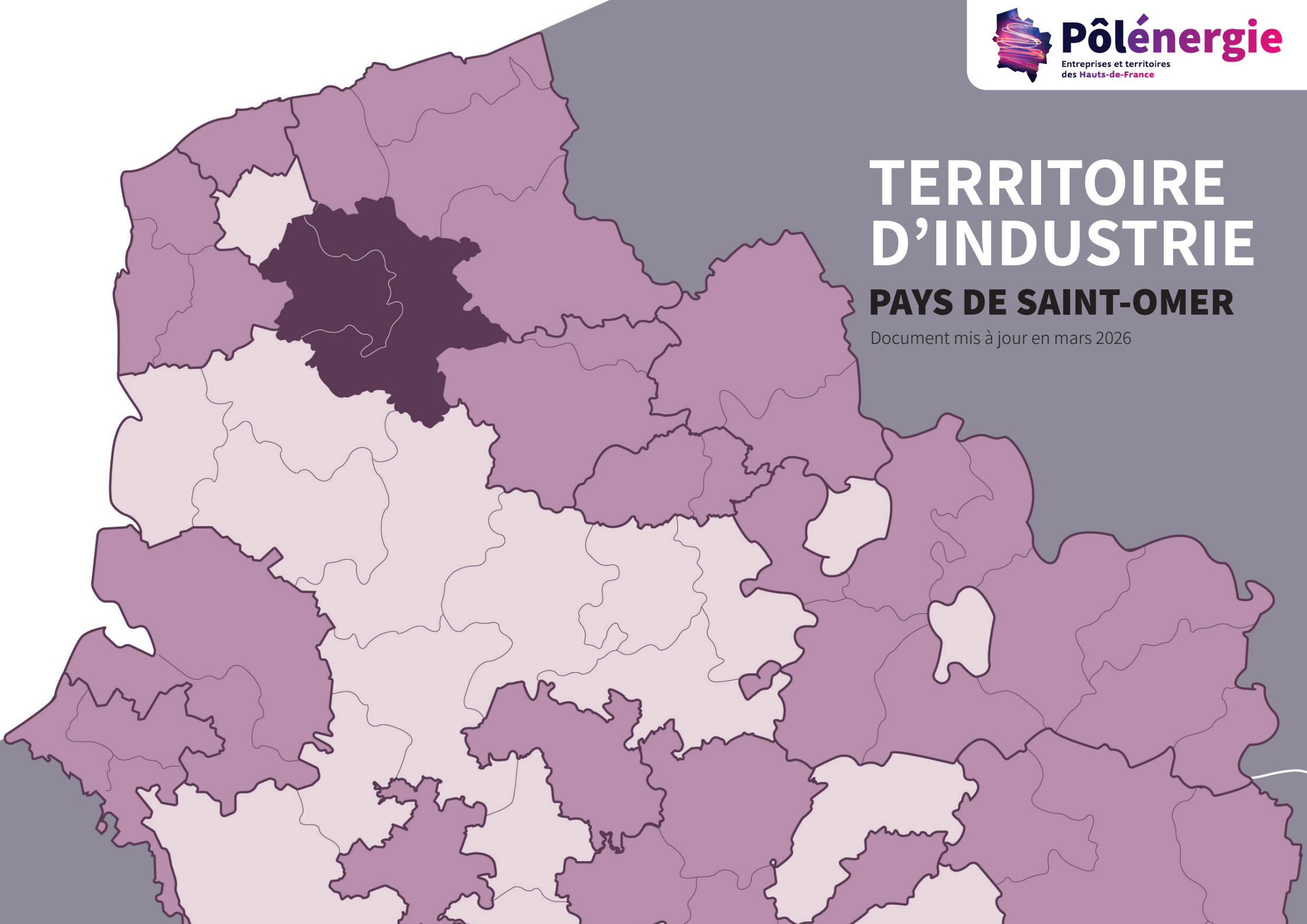


TERRITOIRE D'INDUSTRIE

PAYS DE SAINT-OMER

Document mis à jour en mars 2026



INTRODUCTION

Peut-on réindustrialiser et décarboner l'industrie existante sans se poser clairement la question des approvisionnements en énergie ? L'énergie, comme l'électricité, n'est pas toujours locale. Toutefois, la question des raccordements, la production locale de gaz décarboné, l'existence d'autres sources d'énergie locales et la préparation de zones industrielles clés en main demeurent des atouts majeurs pour l'attractivité des territoires.

Cette question a conduit à l'élaboration du présent document. D'autres enjeux s'ajoutent à ceux de **la décarbonation et de la réindustrialisation, comme l'adaptation au changement climatique, les ressources en eau, la biomasse, la formation...** Ainsi, les territoires ont besoin d'une intelligence territoriale renforcée, c'est-à-dire d'une capacité à analyser le potentiel global d'un territoire dans une vision prospective. Les données disponibles sont souvent silotées, dispersées entre acteurs et peu mobilisées à une échelle pertinente pour l'action. Le présent document, premier du genre à l'échelle des 18 territoires d'industrie, vise à structurer **une lecture croisée énergie-industrie** pour présenter un état des lieux, détecter des synergies et renforcer la capacité collective à construire une stratégie territoriale partagée.

Une large place a été faite aux cartographies. L'objectif est de **visualiser afin de mieux comprendre les enjeux, les priorités, les proximités, les absences...** Elles constituent un outil d'aide à la décision à destination **des collectivités territoriales, des agences d'attractivité et des acteurs de l'énergie**, qu'ils soient du côté de la fourniture ou de la consommation. Les données répertoriées, dont les sources sont indiquées plus loin, font apparaître les productions d'énergie, les consommations significatives, les réseaux... sans prétendre, à ce premier stade, à une quelconque exhaustivité, mais avec la volonté de faire ressortir des tendances structurantes et de caractériser chaque territoire d'industrie de manière utile pour l'action.

Une fois l'objectif affiché, il nous faut insister sur les limites de l'exercice. Premier du genre, ce travail ne porte, à ce stade, que sur les données relatives à l'énergie et à l'industrie. Il a vocation à **être complété par la suite par des analyses portant sur l'eau, la biomasse et l'adaptation au changement climatique**, afin d'offrir une vision plus globale. Les données sont issues de collections de données publiques, dont les sources sont indiquées plus

loin. Celles-ci ne sont pas toujours datées avec précision. S'est ensuite posée la question de la maille pertinente d'analyse : que l'on se rassure, toutes les mailles sont pertinentes mais cette pertinence dépend de l'objectif fixé. Il apparaîtra parfois que la maille territoire d'industrie ne permet pas de rendre pleinement compte des réseaux. Elle demeure néanmoins la plus intelligible, puisqu'elle incarne une volonté politique. Nous n'avons pas pu associer autant que souhaité les vis-à-vis locaux des territoires d'industries pour obtenir leur avis. Nous prévoyons donc de rendre ces documents accessibles à ces vis-à-vis pour **préparer une seconde version** : l'intelligence territoriale, basée sur des données, doit sans cesse remettre son ouvrage sur le métier, mettre à jour et compléter...

Conscients de ces limites, nous espérons que les acteurs de chaque territoire d'industrie s'approprient ce document afin de le faire vivre. Ils y trouveront une valorisation des atouts de leur territoire, une visualisation des synergies possibles et les premières marches vers la construction de stratégies de développement.

SOURCES DES CARTOGRAPHIES

Réseaux

- Friches : [Cerema](#)
- Réseaux de chaleur : [France Chaleur Urbaine](#)
- Réseaux H2 : [France Hydrogène](#)
- Postes électriques 400 kV : [ODRÉ](#)
- Réseau électrique 400 kV : [ODRÉ](#)
- Réseau gaz : [Datagouv](#)
- Réseau fluvial : [Datagouv](#)
- Réseau routier : [Datagouv](#)

Consommateurs

- Gaz : [SDES](#)
- Électricité : [SDES](#)

Producteurs

- Production d'électricité : [ODRÉ](#)
- Points d'injection de biométhane : [Datagouv](#)
- Méthanisation des industriels : [Pôlenergie](#)

Chaleur valorisable

- STEP des collectivités : [Pôlenergie](#)
- Gisement chaleur fatale : [Cerema](#)
- Ressources géothermiques : [Géothermies](#)

Données économiques

- Nombre d'établissements et effectifs salariés par secteur d'activité et tranche d'effectifs détaillés fin 2023 : [INSEE](#)

FICHE "SOUS-BASSIN TERRITOIRE D'INDUSTRIE"

1. Portrait synthétique du sous-bassin

- Nom du territoire ou périmètre concerné
- Superficie et nombre de communes
- Population totale et densité
- Part d'emplois industriels dans l'emploi total
- Filières industrielles principales (historiques ou émergentes)
- Infrastructures logistiques stratégiques (rail, ports, autoroutes, canaux)

2. Caractéristiques énergétiques

- Grands sites industriels consommateurs (type, secteur, consommation approximative)
- Réseaux en place
- Sites de production d'énergie et réseaux de chaleur
- Zones avec potentiel énergétique identifié (chaleur fatale, STEP, ...)
- Enjeux H2
- Spécificités locales sur les infrastructures (capacité, contraintes, fragilité, obsolescence)

3. Enjeux d'attractivité industrielle durable

- Disponibilité foncière (friches...)
- Entreprises engagées dans des démarches de décarbonation
- Avantages compétitifs : énergie, eau, image, savoir-faire

4. Vulnérabilités et enjeux climatiques (à venir)

- Exposition aux risques naturels ou climatiques (inondations, sécheresse, chaleur, retrait-gonflement...)
- Résilience des réseaux
- Dépendance à certaines ressources critiques (eau, énergie importée...)

5. Recommandations

- Principaux atouts à valoriser (techniques, géographiques, humains, institutionnels)
- Synergies potentielles entre acteurs (mutualisation, projets partagés, complémentarités)

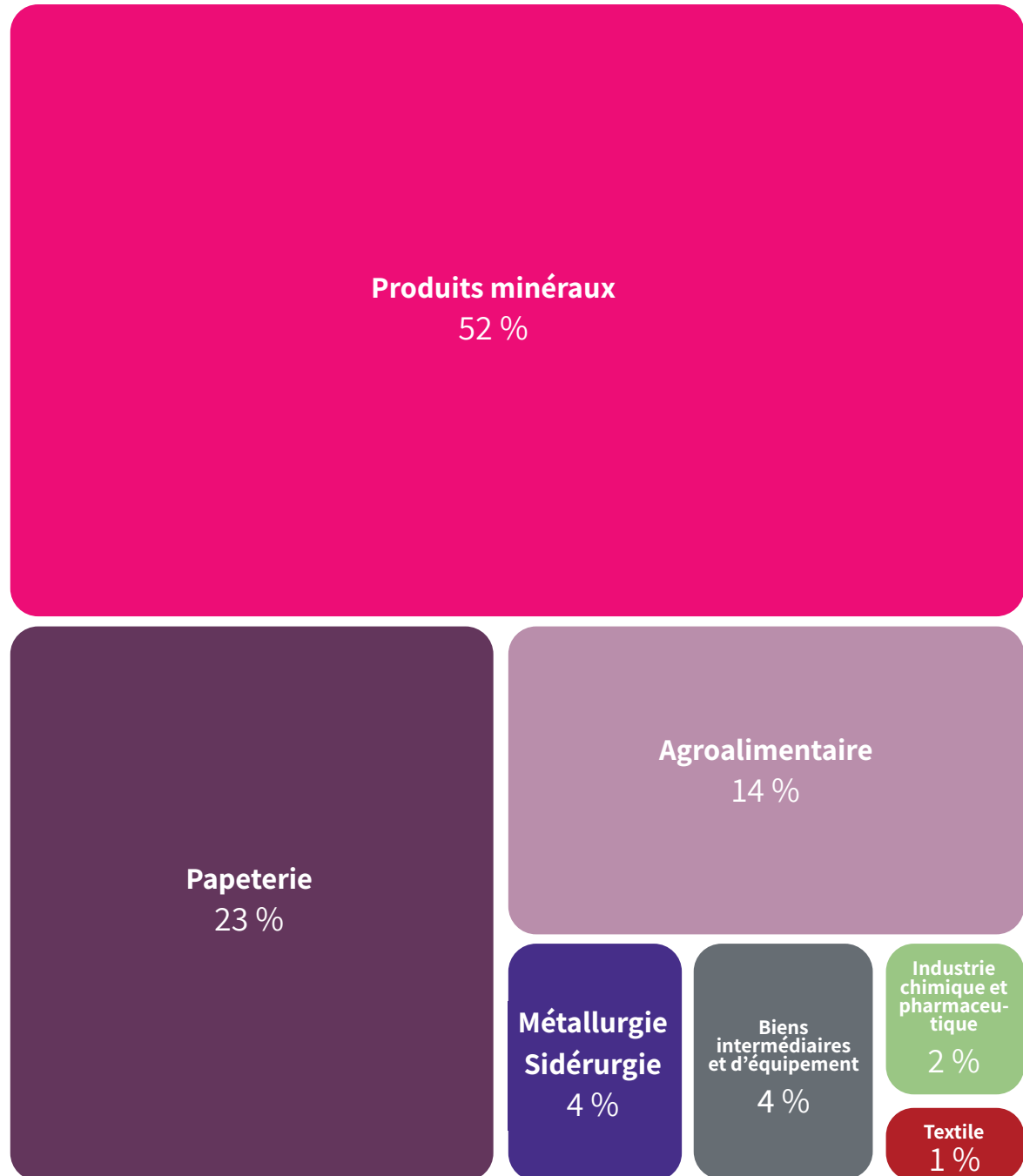
À l'attention des référents Territoires et Industries : pour toute mise à jour concernant votre Territoire d'industrie, n'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse suivante : contact@polenergie.org, afin que nous puissions actualiser le document.

***Réserve :** Les informations et données de ce document proviennent des bases publiques les plus récentes possibles ainsi que des connaissances de Pôlenergie acquises lors de ses visites de terrain. La plupart des fiches ont été relues par des représentants des Territoires & Industries, sans que cela soit systématique. Les collectivités et référents des Territoires & Industries ne sauraient donc être tenus responsables d'éventuelles erreurs ou approximations dans le texte ou les cartes présentées.*

Sur le plan économique, le territoire se distingue par une densité et une vigueur entrepreneuriale exceptionnelles, **comptant plus de 7474 entreprises actives dans le commerce, le BTP et les services.** Cependant, c'est sa dimension industrielle qui forge son identité profonde : **l'industrie y représente 30 % des effectifs salariés**, un poids considérable qui a justifié son label « Territoire d'industrie » dès 2018. Le Pays de Saint-Omer abrite des leaders mondiaux et nationaux, notamment dans le secteur du verre avec **Arc** et **Saverglass**, ainsi que des acteurs majeurs de l'agroalimentaire comme **Bonduelle** et **la Brasserie Goudale**, faisant de la zone le premier pôle brassicole indépendant de France. Cette puissance s'étend également à la filière papier-carton (**Rossmann, Clairefontaine, Norpaper**) et à la cimenterie avec **Eqiom**, positionnant le territoire comme le leader national de l'emballage et mondial des arts de la table.

Au-delà de sa puissance manufacturière, le Pays de Saint-Omer s'impose comme le « château d'eau » des Hauts-de-France, où **la ressource en eau constitue un facteur de production vital pour ses industries lourdes.** Ce territoire, reconnu par l'UNESCO pour l'excellence de son marais, concilie souveraineté industrielle et préservation des ressources en tant que démonstrateur rev3. Cependant, cette prospérité repose sur un équilibre fragile : le delta de l'Aa abrite le plus grand polder de France, **une zone de basses terres naturellement inondables où l'eau cherche constamment à retrouver sa place.** Vivre et entreprendre sur cet espace d'exception exige une conscience aiguë de sa vulnérabilité, plaçant **la maîtrise des risques hydrauliques au cœur de la résilience de ce bassin de vie.**

Répartition des effectifs salariés dans l'industrie manufacturière, par secteur d'activité



CARTE DES CONSOMMATEURS

LÉGENDE

Types de consommateurs

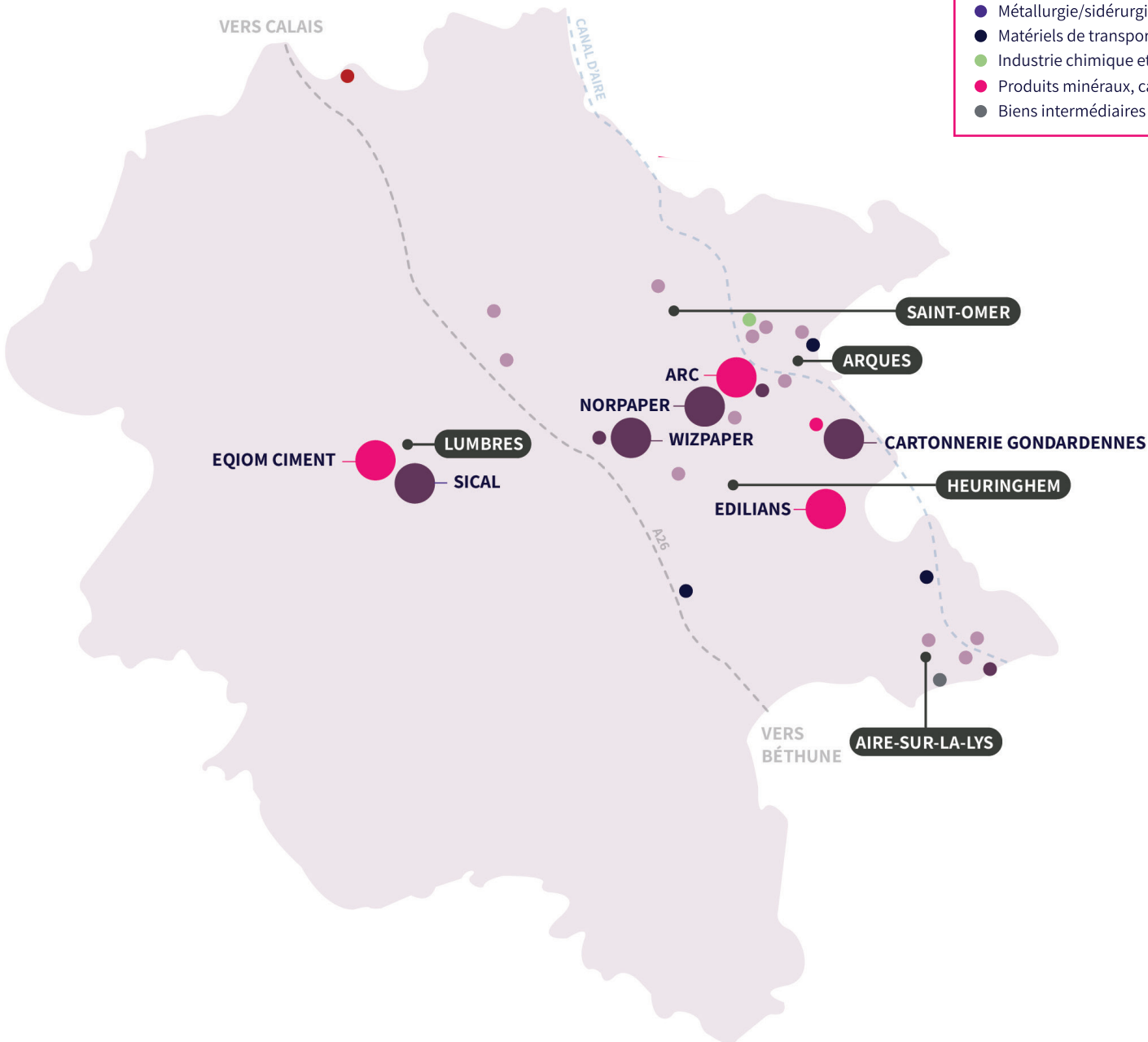
- Agroalimentaire
- Papeterie
- Textile
- Métallurgie/sidérurgie
- Matériels de transport
- Industrie chimique et pharmaceutique
- Produits minéraux, caoutchouc, plastique
- Biens intermédiaires et d'équipement

Taille des consommateurs

- > à 1 000 MWh
- > à 50 000 MWh

Réseaux

- - Réseau fluviale
- - Réseau routier



INFRASTRUCTURES ET CONNECTIVITÉ

Le territoire connaît une **relative faiblesse de ses liaisons routières et ferroviaires**. Il est néanmoins desservi par un réseau routier avec l'**A26** qui relie Calais à Reims, la **N43** et la **N42**. Il bénéficie également de liaisons ferroviaires directes vers Lille et Paris, et se trouve à proximité des ports de Dunkerque et de Calais ainsi que de l'aéroport de Lille-Lesquin.

L'offre foncière en matière de réhabilitation est particulièrement contrainte sur le territoire, avec **moins d'une dizaine de sites répertoriés et une seule friche d'envergure dépassant l'hectare**, avec une superficie de 11 ha.

PÔLES D'ACTIVITÉ MAJEURS

Le territoire s'appuie sur son agence de développement économique, **WELCOMER**, pour **accompagner les entreprises locales dans leur croissance ou faciliter de nouvelles implantations**. Cette agence supervise **neuf parcs d'activités stratégiques**, qui structure un tissu industriel dense et diversifié :

- **La Porte du Littoral** : situé à proximité de l'A26, ce parc accueille notamment **la papeterie Norpaper à Blendecques**.
- **Saint-Martin** : ce pôle regroupe des acteurs majeurs tels que **l'imprimerie Mordacq et le malteur Malteurop**.
- **La Porte Multimodale de l'Aa** : implanté autour d'Arques, ce site stratégique réunit des industries agroalimentaires et brassicoles d'envergure, dont **Regnier Sucré & Salé, S.A.B.E., la Brasserie Goudale, ARC International et la Brasserie de Saint-Omer**.
- **Secteur de Lumbres** : ce pôle est marqué par une forte activité industrielle avec **la cimenterie Eqiom et le fabricant d'emballages SICAL**.
- **Aire-sur-la-Lys et environs** : la partie Est du territoire se caractérise par un réseau dynamique de PME, complété par des sites industriels de référence comme **la Cartonnerie Gondardennes et Edilians à Wardrecques**.

ÉNERGIE

Électricité

Toute la production d'énergie se situe à l'Est du Territoire d'Industrie. Le Nord-Est regroupe **dix centrales thermiques** affichant une puissance cumulée de 36 MW. Parallèlement, le Sud-Est se distingue par **une forte densité éolienne avec une vingtaine de parcs installés**, totalisant une puissance d'environ 185 MW.

L'alimentation électrique du Territoire d'Industrie repose sur **le poste source de Holque** (225 kV), qui dessert **le poste de Longuenesse** (90 kV) ainsi qu'une antenne dédiée à **la Porte Multimodale de l'Aa** via des lignes 225 kV. Le reste du territoire, notamment le secteur de Lumbres, est irrigué par un réseau de 90 kV issu du poste de Longuenesse. Par ailleurs, deux lignes de 400 kV traversent la partie Est mais ne disposent d'aucun poste de transformation local. Sur le plan de la transition énergétique, parmi les trois postes du territoire, **celui de Longuenesse n'offre aucune capacité d'accueil réservée aux énergies renouvelables (S3REnR)**.







Gaz

L'énergie gazière occupe une place prépondérante sur le territoire, portée par l'activité de **trois unités de cogénération situées à Arques, Les Moulins et Renti**. La filière de **méthanisation industrielle est également bien implantée**, avec une concentration de sites principalement localisés autour de **Saint-Omer et d'Aire-sur-la-Lys**. Concernant l'injection de biométhane dans le réseau, elle s'effectue via trois points clés : Quelmes (**Agriopale Quelmes énergies**), Arques (**Agriopale La Goudale**) et Saint-Martin-d'Hardinghem (**SAS Artois Uniterr**).

CARTE DES PRODUCTEURS

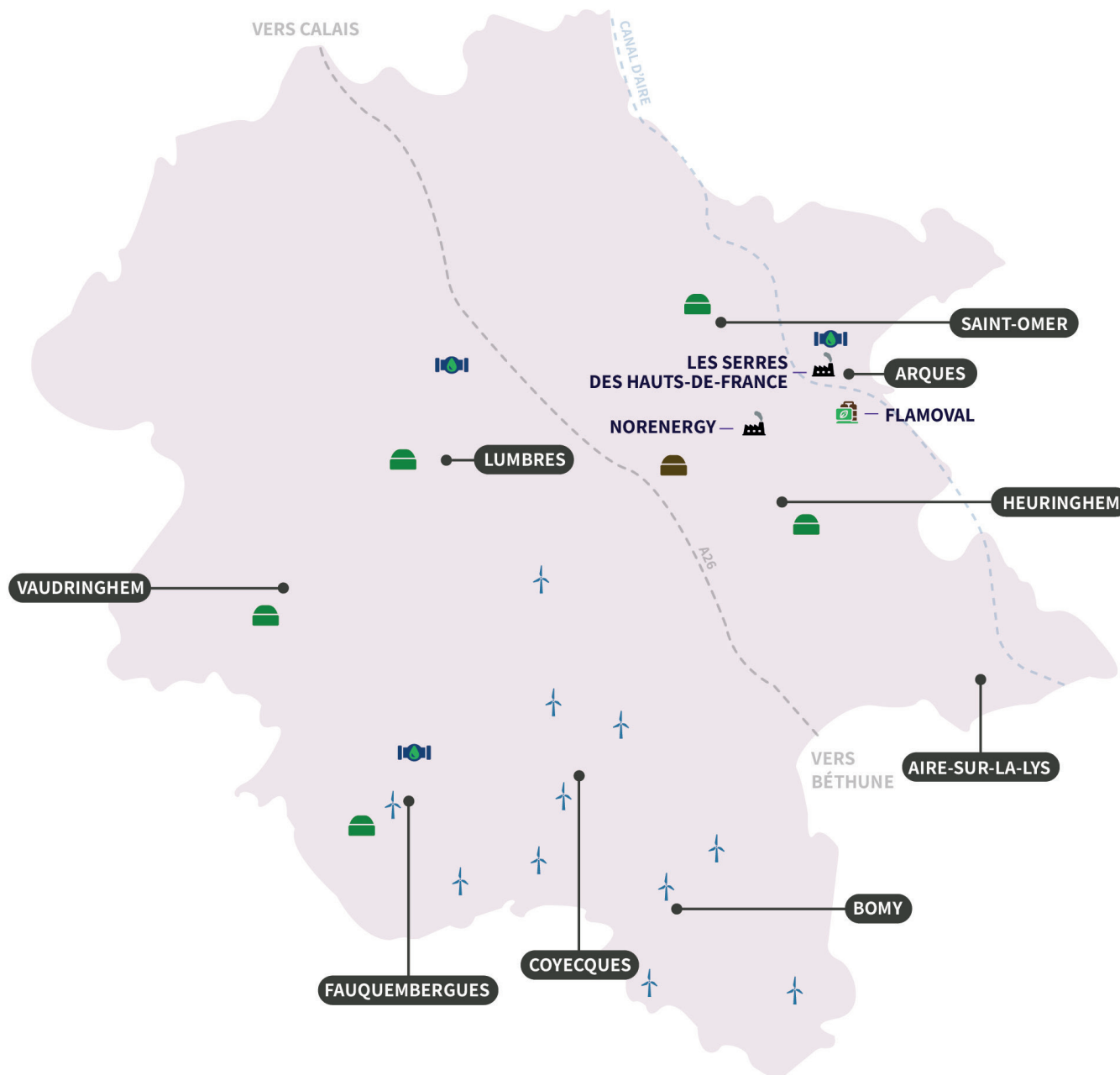
LÉGENDE

Producteurs

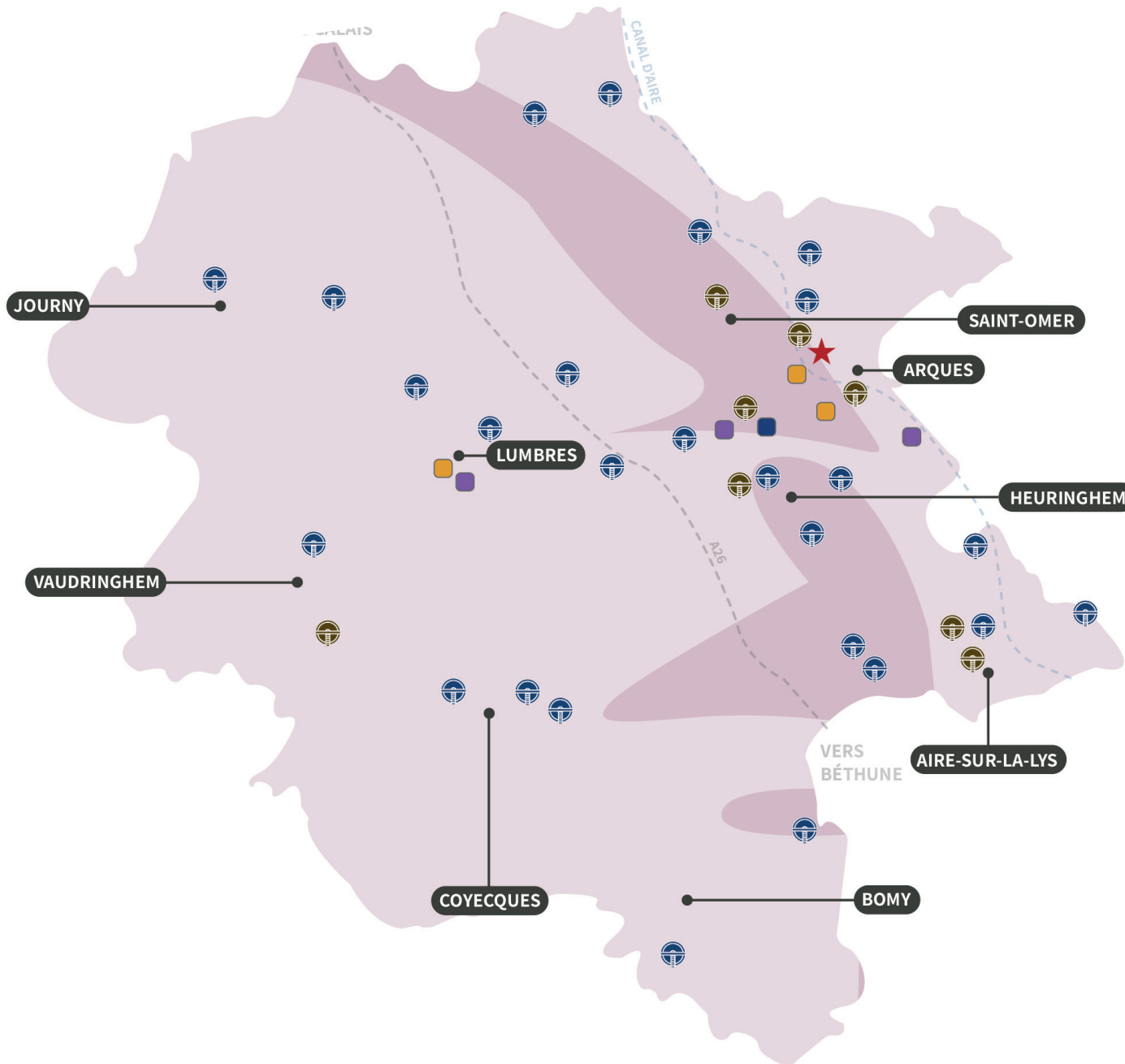
-  Cogénération de biométhane
-  Cogénération de gaz
-  Point d'injection de biométhane
-  Bioénergies
-  Thermique non renouvelable
-  Éolien

Réseaux

-  Réseau fluviale
-  Réseau routier



CARTE DES POTENTIELS DE CHALEUR VALORISABLES



LÉGENDE

Géothermie de surface

- Potentiel moyen et faible
- Potentiel fort

Station d'épuration

- Collectivités
- Industriels

Gisement de chaleur fatale

- Chaleur fatale < à 40°C
- Chaleur fatale < à 80°C
- Chaleur fatale < à 100°C
- Chaleur fatale < à 200°C

Réseaux

- Réseau routier
- Réseau fluviale
- Réseau de chaleur

CHALEUR VALORISABLE

Réseau de chaleur

L'**unique réseau de chaleur urbain (RCU) du Pays de Saint-Omer est actuellement implanté à Arques**, où il déploie une infrastructure de 4 km alimentant 22 équipements stratégiques, dont l'hôtel de ville, le collège Pierre Mendès-France et la halle des sports Arsène Levisse. Son mix énergétique repose aujourd'hui sur **un équilibre entre le gaz (51 %) et la biomasse (44 %)**. Des travaux d'extension sont en effet en cours du côté de Longuenesse et Saint-Omer afin de **raccorder 800 nouveaux logements**, marquant une étape clé pour la transition énergétique et la densification de la chaleur renouvelable sur le territoire.

Le territoire dispose **de sources de chaleur fatale exceptionnelles**, notamment à haute température (environ 100°C), **sur les sites d'Alphaglass, d'EQIOM à Lumbres et d'Arc France**. La proximité immédiate entre le réseau de chaleur urbain d'Arques et l'usine ARC France constitue une opportunité majeure : ce gisement, situé à seulement quelques mètres des infrastructures existantes, devrait être au cœur des réflexions sur le repowering (la modernisation et le verdissement) du réseau. Par ailleurs, **des potentiels thermiques significatifs sont également identifiés chez Norpaper à Blendecques et aux Cartonneries de Gondardennes**, où la chaleur fatale représente près de 80 % de l'énergie rejetée.

Au-delà des grands sites industriels, le Pays de Saint-Omer bénéficie d'**un maillage dense de sources de chaleur à plus basse température**. Ce gisement complémentaire provient des **stations d'épuration collectives (Ecques, Helfaut, Leulinghem, Éperlecques et Merck-Saint-Liévin)**, mais aussi de **l'important tissu agroalimentaire local**. Des entreprises telles que **la Brasserie de Saint-Omer, Régnier Sucré & Salé, Patis Nord ou Kerry Savoury Ingredients France** rejettent des calories qui, bien que dispersées, représentent un levier de décarbonation concret pour des projets de boucles de chaleur locales ou des besoins industriels de proximité.

Géothermie

Le territoire bénéficie d'**un potentiel géothermique majeur**, porté par l'aquifère de la craie qui permet **des débits supérieurs à 100 m³/h**. Toutefois, l'exploitation industrielle reste contrastée : si le territoire reste globalement éligible à la géothermie de minime importance, certains secteurs comme « La Porte multimodale de l'Aa », ne l'est que sous avis d'expert.

ATTRACTIVITÉ INDUSTRIELLE

Le Pays de Saint-Omer bénéficie d'une localisation de premier plan entre la métropole lilloise et les ports de Dunkerque et Calais, l'inscrivant directement au cœur de la « Vallée de la batterie ». Cette position géographique en fait un nœud logistique majeur pour les flux industriels régionaux. Il regroupe **des leaders mondiaux dans les secteurs de l'agroalimentaire, des produits minéraux (verre, ciment), du papier, carton**, ce qui en fait le premier pôle brassicole indépendant de France et le numéro un mondial des arts de la table.

Le territoire s'affirme comme le « château d'eau » des Hauts-de-France, offrant **une ressource en eau abondante qui constitue un facteur de production vital pour ses industries lourdes (verre, papier, ciment)**. Cette souveraineté hydraulique est désormais couplée à un mix énergétique d'avenir, positionnant le bassin comme un démonstrateur de la transition écologique.

L'attractivité du territoire repose aujourd'hui sur ses capacités en énergie décarbonée :

- **Géothermie** : un fort potentiel *via l'aquifère de la craie, capable de fournir des débits importants pour les besoins thermiques.*
- **Chaleur fatale** : des gisements massifs récupérables directement sur les sites industriels pour alimenter des réseaux de chaleur.
- **Accompagnement** : l'agence Welcomer pilote cette dynamique en facilitant l'implantation d'entreprises tournées vers ces solutions bas-carbone.

LES ENJEUX GLOBAUX DE LA ZONE

Le Pays de Saint-Omer doit relever **trois défis majeurs pour pérenniser son modèle industriel** tout en protégeant son environnement exceptionnel :

- **Sécurisation des ressources et décarbonation** : considéré comme « château d'eau » régional, le territoire doit garantir l'accès à l'eau pour ses industries lourdes (verre, papier, ciment) tout en accélérant leur transition énergétique. **L'enjeu est de transformer les gisements massifs de chaleur fatale (ARC France, EQIOM) et le potentiel géothermique en leviers de compétitivité durable.**
- **Résilience hydraulique et foncière** : situé sur le plus grand polder de France, le bassin doit gérer un risque d'inondation permanent qui conditionne tout nouveau développement. **Cette vulnérabilité géographique s'ajoute à une forte rareté foncière, avec très peu de friches de grande envergure disponibles pour de nouvelles implantations.**
- **Rayonnement et connectivité** : malgré une position stratégique au cœur de la « Vallée de la batterie », le territoire pâtit de liaisons routières et ferroviaires perfectibles. **L'objectif est de renforcer son rôle de nœud logistique entre Lille et le littoral pour maintenir son rang de premier pôle industriel du Pas-de-Calais.**

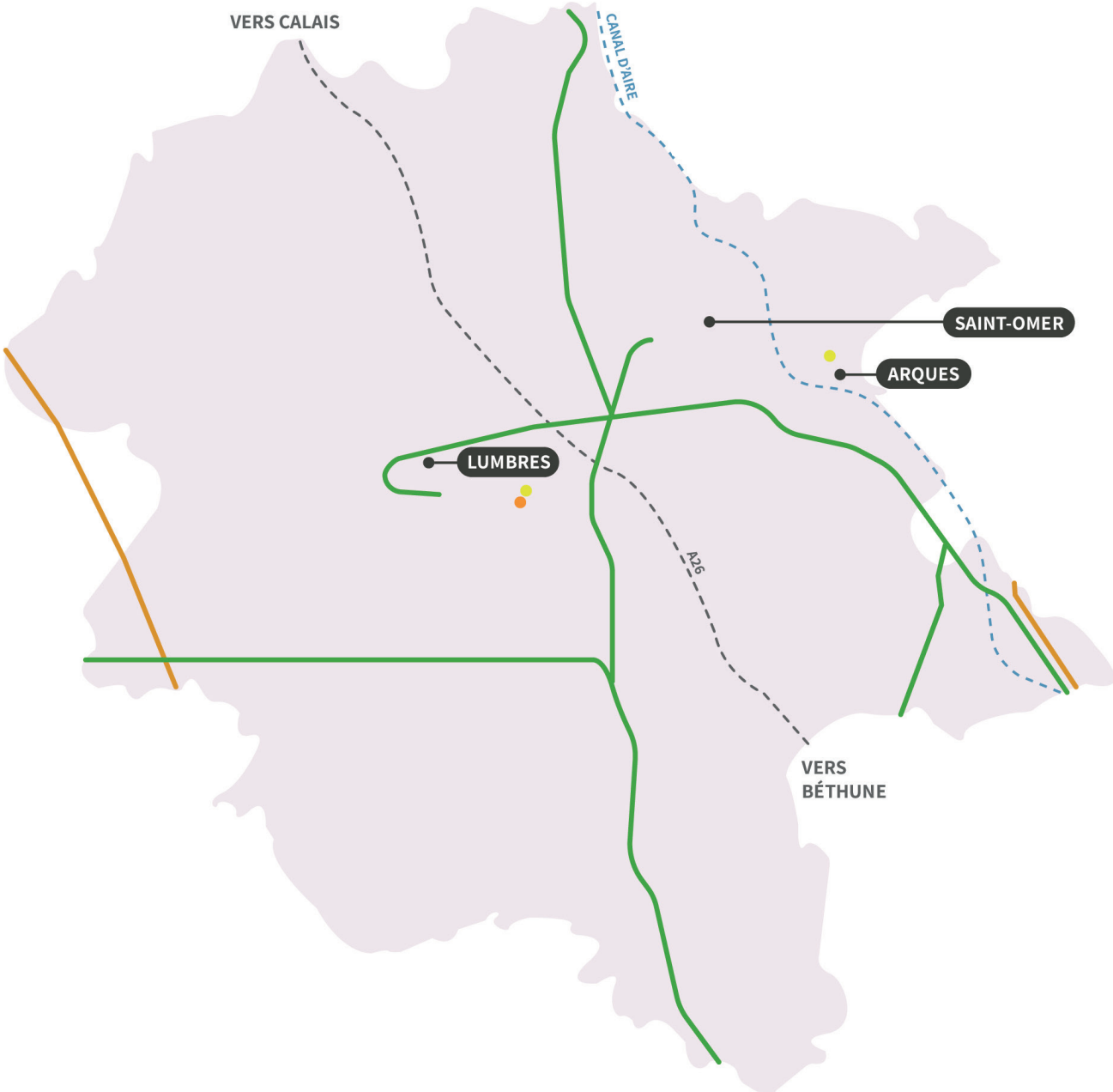
PROJETS HYDROGÈNE

Il peut également être mentionné qu'Arques a envisagé le développement d'une production locale d'hydrogène afin de décarboner ses consommations de gaz.

CARTE DES RÉSEAUX ET DES FRICHES

LÉGENDE

Réseaux	Friches
- - Réseau fluviale	● Friche agro-industrielle
- - Réseau routier	● Friche pour solaire
— Réseau gaz	
— Réseau électrique (400 kV)	



FORCES

Positionnement stratégique : pivot géographique entre la Métropole lilloise et la Côte d'Opale, au cœur de la « Vallée de la batterie ».

Identité industrielle puissante : label « Territoire d'industrie », 30 % des effectifs salariés, 1^{er} pôle brassicole indépendant de France et leader mondial des arts de la table.

Souveraineté hydraulique : statut de « château d'eau » de la région, offrant une ressource en eau abondante et vitale pour l'industrie lourde.

Écosystème d'accompagnement : pilotage dynamique par l'agence Welcomer et structures de soutien (MDE, PEPSO).

Image UNESCO : conciliation entre excellence industrielle et préservation environnementale (démonstrateur rev3).

FAIBLESSES

Foncier contraint : offre de réhabilitation limitée avec très peu de friches disponibles (une seule de plus de 1 ha).

Enclavement relatif : faiblesse des liaisons routières et ferroviaires internes malgré la proximité des grands axes (A26).

Dépendance énergétique : l'unique réseau de chaleur du territoire présente une capacité restreinte et une forte dépendance au gaz (51 %), fragilisant la stabilité des coûts face à la volatilité des prix de l'énergie.

OPPORTUNITÉS

Dynamique régionale : proximité avec les grands projets du Dunkerquois (Verkor, EPR de Gravelines).

Économie circulaire : gisements massifs de chaleur fatale industrielle (100 °C) pour le repowering des réseaux de chaleur et l'industrie.

Transition énergétique : extension du Réseau de Chaleur Urbain (RCU) vers Saint-Omer (800 logements) et dynamique de méthanisation.

MENACES

Risques naturels : impact du changement climatique accentuant les risques d'inondation et la pression sur la gestion des eaux et des basses terres (polders).

Concurrence territoriale : attractivité des pôles voisins (Lille/Dunkerque) pour la captation des talents.

Contraintes réglementaires : zones inéligibles à la géothermie ou soumises à avis d'expert, pouvant freiner certains projets rapides.

S
W
O
T